



Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 07-janv.-2020

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Scenturion

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5435-CA

Code du produit 5435
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Éliminateur de malodorisme, À base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Adresse du fabricant

United States Supplier Address
Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéro d'appel d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)
MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide bleu clair

État physique Liquide

Odeur Miel et amande

Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères énoncés dangereux par les normes du SIMDUT 2015. Toutefois, cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) contient de précieuses informations essentielles à la manipulation et l'utilisation correcte de ce produit. Cette FDS devrait être conservé et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

Éléments d'étiquetage

Aucun

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Propylene Glycol	57-55-6	1-5	-	-
Cocamidopropyl betaine	61789-40-0	1-5	-	-
Citric Acid	77-92-9	1-5	-	-
Alcohols, C9-11 ethoxylated	68439-46-3	1-5	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Ingestion	Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeurs et l'inconfort. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote (NOx).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges	Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer à la température ambiante.

Matières incompatibles Acides Alcalins forts sels de métaux lourds

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Propylene Glycol 57-55-6			TWA: 10 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide bleu clair
Couleur	Bleu clair
Odeur	Miel et amande
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5.0 ± 0.2 (conc) 5.5 ± 0.2 (1:16 dilution)	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	aucun	
Taux d'évaporation	1.0	(n-BuAc =1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Not applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Not applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.02	
Solubilité dans l'eau	principalement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV (%)	Non déterminé
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Acides. Alcalins forts. sels de métaux lourds.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium xylenesulfonate 1300-72-7	= 1000 mg/kg (Rat)	-	-
Propylene Glycol 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-
Cocamidopropyl betaine 61789-40-0	> 10000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
Alcohols, C9-11 ethoxylated 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat) = 1378 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-
Citric Acid 77-92-9	= 3000 mg/kg (Rat) = 3 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Propylene Glycol 57-55-6	19000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	51400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 710: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 41 - 47: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 51600: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 10000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Cocamidopropyl betaine 61789-40-0	1.0 - 10.0: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	2: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 1.0 - 10.0: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	-	6.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Citric Acid 77-92-9	-	1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	-	120: 72 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de partage
Citric Acid 77-92-9	-1.72

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propylene Glycol	X	X	X	X	X	X	X	X
Cocamidopropyl betaine	X	X	X		X	X	X	X
Citric Acid	X	X	X	X	X	X	X	X
Alcohols, C9-11 ethoxylated	X	X			X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 07-janv.-2020

Note de révision: Reformulation.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique